

Besançon le 16 Février 2017

Les personnels soussignés de le PJJ Franche-comté

avec le soutien des organisations syndicales :  
SNPES-PJJ/FSU Franche Comté ... )  
Cfdt – interco section Justice Franche-Comté  
CGT

À  
Mme MATHIEU  
Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Et à  
M. DEAL  
Directeur des Ressources Humaines et de Relation  
Sociales

s/c M. Le directeur Interrégional PJJ :

s/c M. Le directeur territorial PJJ Franche-comté :

Ce jour nous sommes avertis des décisions prises par notre Direction Interrégionale Grand-Centre dans le cadre du dialogue de gestion. Au delà de la date inadmissible de cette réponse (certains contractuels finissaient leur contrat fin février 2017), les personnels sont profondément choqués et heurtés des réponses, partielles, apportées.

Les décisions prises remettent en cause la continuité du service public auprès des jeunes suivis et de leur famille, invalident l'action et l'engagement des agents, des directions de services comme territoriales, créant un profond malaise qui relève d'une maltraitance institutionnelle.

Nous sommes aussi désarmés face au manque de prévention et de prise en compte de la santé et de la sécurité au travail par notre direction inter-régionale sur ce dialogue de gestion.

Jusqu'en décembre 2016 nous étions rattachés à la DIR Grand Est, qui avait su entendre et reconnaître la spécificité du territoire et valider les projets de service et territorial et qui avait alloué les moyens à la hauteur de nos besoins. Notre administration centrale avait donc aussi validé les projets et les moyens alloués. En janvier 2017, plusieurs postes supplémentaires nous avaient été alloués dans le cadre du PART, en renfort de Milieu Ouvert. Nous avons développé un projet dans l'urgence qui semblait rentrer dans les prérogatives des différents notes de notre administration.

Les agents sont effondrés d'entendre que ce qui était encore validé et soutenu fin décembre 2016, perdait toute valeur le 16 février 2017, et qu'au delà il fallait abandonner des projets, des agents, faire plus avec moins... Peut être avions nous su obtenir, par l'engagement et l'investissement collectif et de chacun, des moyens que d'autres structures ne possèdent pas ? Et alors ?

Quelle ambition institutionnelle portons nous pour toujours remettre en cause ceux qui réussissent encore à exercer leurs missions de façon digne, sous prétexte que certains seraient « sous équipés » ? Tous les personnels sont affectés dans le plus profond de leur être et métier, au delà de situations individuelles fragilisées. Nous vivons le désenchantement, et nous sentons méprisés.

A l'heure où le dialogue social, les conditions de travail, les risques psycho-sociaux, la continuité des prises en charge et du service public, le milieu ouvert socle, l'interdisciplinarité sont sur toutes les notes et les lèvres, nous aimerions qu'elles se concrétisent dans notre quotidien autrement que dans des discours d'intention.

Nous ne connaissons aucune des motivations de notre direction Inter-régionale (qui a aucun moment n'est venue nous rencontrer!) pour opérer ses choix budgétaires, mais présumons (et espérons encore) qu'il s'agit avant tout d'un manque important de plafond d'emploi pour permettre la mise en place des projets nationaux. Nous ne nous estimons pas non plus la souffrance au travail et les difficultés d'emploi au sein de notre DIR.

Nous voulions donc vous tenir informés de cette situation pour vous alerter sur les risques psycho-sociaux individuels et d'équipe, vous informer de notre impossibilité de maintenir une activité digne de nos ambitions, et notre découragement. Nous espérons encore que vous saurez prendre en compte notre courrier pour réévaluer la dotation de notre territoire et maintenir les moyens qui nous étaient encore alloués début janvier 2017. À ce jour les renforts milieu ouvert dans le cadre PART compenseront à peine les pertes de moyen (poste promis d'éducateur en CAP abandonné, poste de psychologue contractuel non reconduit, AA en unité non remplacé pendant son congé maternité, poste de SA en DT non proposé en CAP...).

Nous ne pouvons acter en détail les différentes décisions de notre DIR et les projets territoriaux qui nécessiteraient de plus amples échanges.  
Nous croyons et espérons encore être entendus.

Prénom	NOM	Fonction	Service	Signature
				